



La Brigue



**Bulletin
municipal
d'information**

n°5

Juin 2010

Le mot du Maire

Nous poursuivons notre démarche volontariste de projets utiles à tous les citoyens qu'ils soient résidents, saisonniers ou touristes, en continuant à ne pas augmenter les impôts et la tarification de l'eau, alors que les ventes de bois sont infructueuses du fait de la crise.

L'inauguration de l'espace médico-social, le 26 juin 2010, est exemplaire avec une rénovation des locaux à moindre coût, fonctionnelle et accessible aux personnes handicapées. D'ores et déjà, dix médecins (dont trois spécialistes), trois masseurs-kinésithérapeutes, quatre pédicures et une orthophoniste tiennent des permanences.

Le quatrième défibrillateur est installé à Morignole.

Le hangar de la filière bois est sorti de terre sur l'esplanade de la gare.

De longues études sur le périmètre de protection des sources et le schéma directeur d'assainissement sont bien engagées.

La préservation de notre patrimoine architectural fait également partie de nos préoccupations : réfection et évacuation des eaux pluviales de la cour de la Maison du Patrimoine, travaux à Notre-Dame des Fontaines, études pour la chapelle de l'Assomption et la toiture de la Mairie.

Concernant l'école Maguy et Marcel Magagnosc, après l'achat d'un véhicule pour le transport scolaire, la commune s'engage dans « l'école numérique » (avec notamment un tableau interactif et neuf micro-ordinateurs portables) et vient de lancer le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une cantine de 60 m² et d'un préau.

Pour les enfants, en collaboration avec le C.C.A.S, de très nombreux nouveaux jeux vont fleurir à La Brigue et à Morignole.

Pour les sportifs, sont en cours d'installation le fitness de plein air, un tennis et une aire sportive.

Au service de tous, de multiples travaux de voirie sont lancés.

Pour l'été 2010, les animations diverses et variées grâce aux associations, contribueront « au mieux vivre ensemble » et permettront quelques instants d'oublier la crise morale et financière que traverse notre pays.

Rappelons nous que, grâce aux réalisations de proximité, et dans un vrai cadre démocratique, le citoyen ne s'éloigne pas de La Politique.

Enfin, nous devons garder confiance dans nos institutions républicaines.

**Docteur Bernard Gastand
Maire de La Brigue**

Sommaire

Les Travaux	2
Les Projets Lancés	3
Bien Vivre Ensemble	4 et 5
Espace Médico Social	6 et 7
Informations Municipales	2 à 7
La Brigue en Images	8



Vous pouvez retrouver tous les comptes rendus des conseils municipaux sur le site internet de la commune.
www.labrigue.fr

Biens sans maître:

Procédure en cours:

- 7 rue Fenoglio (BK144),
- 23,25 rue Lt Kalck (BK383),
- 9 rue de La Rive (BK512),
- jardin à Fontaine Vieille (BM05).

Acquisitions réalisées:

- Propriété DARLES (BM51) en bordure du Chemin Communal de Marta,
- Parcelle du Prieuré (BN209) au quartier MONACO.

Elargissement du chemin communal de Marta:

La réalisation d'une étude hydraulique du Rio Secco au niveau des élargissements a coûté 4 675 € (soit 7,30 € par habitant) pour rien. Elle a confirmé que la zone de travaux n'était pas située dans le lit majeur du Rio Secco. Merci donc à ceux qui écrivent à la Préfecture (une association et un particulier).

Coupes de bois:

Les coupes de bois sur pied mises en vente par l'ONF aux enchères sont régulièrement invendues depuis 2 ans dans la majeure partie du département, ce qui représente un manque à gagner pour la commune.

La décision a donc été prise de vendre certaines parcelles en bois façonnés: la commune payant la coupe, et vendant le bois « bord de route ».

A noter que l'opération est sans risque puisque le contrat de vente du bois « bord de route » est signé en même temps que celui de la coupe.

Directeur de Publication:

Bernard GASTAUD

Impression:

SERRE Editeur Nice

Dépôt légal:

Juillet 2010

Le pôle bois

Le pôle d'activité bois prend forme.

La construction d'un hangar de stockage d'une surface de 520 m² pour plaquettes de bois est en cours. Les travaux de gros œuvre, de charpente et de bardage bois sont terminés.

La couverture sera constituée de panneaux photovoltaïques sur une surface de 600 m², avec une production électrique de l'ordre de 95 kWc. La location de la toiture rapportera environ 4 500 euros par an, l'installation étant entièrement prise en charge par l'entreprise sans coût pour la commune.



Station d'épuration



La construction de lits de séchage des boues à la station d'épuration de La Brigue se poursuit. Le terrassement est réalisé. La préfabrication des voiles béton est en cours, avec une pose prévue courant juillet.

Cet ouvrage permettra d'épaissir les boues jusqu'à 35 g/l, soit 10 fois plus qu'auparavant, et pourra fonctionner de mars à octobre. Ces boues épaissies peuvent ensuite être évacuées par benne vers un centre agréé ou bien compostées par mélange avec des déchets verts. Pendant l'hiver, les boues liquides seront stockées dans le silo existant.

De nouvelles barrières à Morignole

Les anciennes barrières en fer à béton qui équipaient la montée vers l'Eglise à Morignole ont été déposées.

Elles ont été remplacées par des barrières neuves et mains courantes avec peinture époxy, conformes aux normes de sécurité.



Ci-dessus: Jean-Louis MOLINARO qui déneige

Réfection des rues

Ci-contre, la réfection du calada rue Barucchi



Le tennis et l'aire sportive

Le marché de construction du terrain de tennis et de l'aire sportive a été passé à l'entreprise PAROLA située à Borgo San Dalmazzo, pour un montant HT de 67 720,60 €, après mise en concurrence.

Ces installations sportives seront situées au bout du chemin Saint Jean, à côté du jardin public. Les travaux sont prévus de juillet à septembre 2010.

La cantine à l'école

Les repas sont aujourd'hui servis dans la pièce d'entrée de l'école, trop exigüe et pas adaptée pour recevoir jusqu'à 25 enfants, un comble pour une école construite à la fin des années 80 où aucune salle de cantine n'a été prévue.

L'appel d'offre pour la désignation de l'architecte est lancé. Le projet consiste dans la démolition du hangar communal attenant à l'école et la construction d'une salle de cantine avec annexes et préau.

L'école numérique rurale

Dans le cadre du Plan de relance, le gouvernement a décidé le lancement d'un plan en faveur du développement du numérique dans les écoles rurales.

L'école et la commune de La Brigue ont répondu à l'appel à candidature en déposant un dossier consistant principalement dans une classe mobile (9 ordinateurs portables mis en réseau) et un Tableau Blanc Interactif, sur la base du cahier des charges établi par le ministère de l'Education Nationale.

Le projet est financé à hauteur de 80% du coût du projet (à concurrence de 9 000 €), complété par un montant de 1 000 € pour l'acquisition de ressources numériques éducatives.

Le projet de la commune a été retenu et l'appel d'offre pour le marché de fournitures et de services est en cours. Le matériel sera normalement installé pour la rentrée des classes.

La rue Aimable Gastaud en 2011

La réfection de la rue Aimable Gastaud est une priorité. Le calada est à refaire complètement compte tenu des travaux d'enfouissement des réseaux électriques qui y ont été réalisés par le passé et qui n'ont fait l'objet d'aucun contrôle et d'aucune réclamation.

Les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées sont également à refaire, mais les travaux ont dû être repoussés. En effet l'obtention des subventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement était conditionnée à la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement. Cette étude étant maintenant lancée, la réfection complète de la rue pourra être réalisée dès 2011.

Le fitness

Des équipements de fitness (marcheur, planche à abdos, vélo) et une table de ping-pong d'extérieur seront prochainement installés dans le jardin de Fontaine Vieille situé à côté du lavoir dans l'enceinte du mur de clôture en pierres.

L'investissement s'élève à 6 475,14 € TTC.

Les jardins d'enfants

De nouveaux jeux d'enfants viendront bientôt équiper les jardins d'enfants de La Brigue et de Morignole.

7 jeux ont été commandés pour un montant total de 12 681,19 € TTC (dont 2 jeux offerts par le CCAS pour un montant de 2 029,61 €).

La chapelle de l'Assomption

Le cahier des charges pour l'étude préalable à la restauration des façades et de la toiture de la chapelle a été préparé par les Services Techniques de la commune et validé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. L'appel d'offre pour la désignation du bureau d'études sera effectué en juillet / août 2010.

L'aménagement des abords de Notre Dame des Fontaines

Deux projets avancent en parallèle.

Le premier consiste dans la réparation des bâtisses situées en rive droite après le petit pont, pour aménager un point d'accueil touristique et une aire de pique-nique.

Le second est un chantier de jeunes en partenariat avec l'association Neige et Merveilles et prévoit l'aménagement d'un sentier panoramique autour de la chapelle.

La dotation cantonale de voirie

La dotation cantonale de voirie attribuée par le conseiller général du Canton et Vice-Président du Conseil Général, Maître José Balarello, s'élève pour l'année 2010 à 45 842 € pour la commune de La Brigue. Les travaux sont financés à hauteur de 70% de leur montant hors taxe.

Le Conseil Municipal a décidé d'affecter cette subvention aux travaux de réfection de revêtement de chaussée du départ de la route de Touana à Morignole, de l'accès à la Place Saint Antoine à La Brigue, à l'élargissement du Chemin Communal de Marta entre Fontaine Vieille et le Pont de San Bastian, au goudronnage de la route située sur la parcelle BN209 au quartier Sainte Anne nouvellement classée dans le domaine public routier communal, à la réfection du mur de soutènement avenue de Provence, à l'évacuation des eaux pluviales de la cour de la Maison du Patrimoine, à la réfection du calada des rues Barucchi, Madeleine Lanza et au quartier Rivas à Morignole.

Périmètres de protection des sources :

Le dossier préliminaire est prêt à être envoyé à la DDASS. Les prélèvements d'eau pour analyses réglementaires sont prévus courant juillet 2010.

Schéma Directeur d'Assainissement :

L'étude a débuté par le curage et l'inspection par caméra des réseaux d'assainissement.

La prochaine étape est une enquête auprès des propriétaires des habitations non raccordées au réseau collectif pour recenser les dispositifs existants.

L'obtention de subventions dans les domaines de l'eau et de l'assainissement est conditionnée à la réalisation de cette étude.

Quelques chiffres sur l'école (2009):

Investissement (mobiliers, lave-vaisselle): 1 781 €.

Fonctionnement (électricité, internet, fournitures...): 8 424 €.

Travaux divers: 2 316 €

Ski 2008-2009:

- Transport: 3 050 € (dont 729€ de subvention du CG06)

- Forfaits ski: 2 769 €

Autres transports (médiathèque, cirque, Breil, Tende, Saint Jean Cap Ferrat) : 1 360 €

Personnel: 43 922 €.

Cantine: 8 529 € (7 597 € réglés par les parents)

En septembre de nouvelles activités pour les enfants de l'école: musique, théâtre, VTT... tous les livres seront neufs

Musée du Patrimoine:

Coût du dallage (fournitures) : 11 800 € HT

Coût de l'évacuation des eaux pluviales: 4 935,00€ HT

Défibrillateurs :

- 4 défibrillateurs sont installés à LA BRIGUE :
- 1) dans la cage d'escalier de la mairie.
 - 2) à la Maison de Retraite.
 - 3) à la MAS des Fontaines.
 - 4) dans les toilettes publiques à Morignole.

Terres de lien :

Pour sauver l'agriculture de montagne et installer de jeunes agriculteurs :
contact@terredeliens-paca.org ou par téléphone au 09 70 20 31 09

Pâturages:

Le loyer encaissé par la commune pour le pâturage de Loxe situé en territoire italien a été multiplié par trois. Bravo au négociateur !

Crottes de chien :

Des distributeurs de sacs pour que chaque propriétaire puisse ramasser les crottes de son chien seront bientôt installés sur les places du village et de Morignole. Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse.

Taxes locales:

Cette année l'ensemble des propriétaires des locaux d'habitation classés en catégorie 7 et 8 ont reçu un formulaire à retourner au Centre des impôts dans le cadre de la révision foncière. Les autres catégories seront concernées en 2011.

Tarifs eau et assainissement:

Les tarifs eau et assainissement restent inchangés.

Précisions:

La création d'un parking au niveau du Pont Vieux est envisagée; il permettrait de dégager la Place Saint Martin pour la satisfaction des habitants et de tous les restaurateurs.

Rencontres du bout du monde

La Brigue, petit village des Alpes, au bout du monde de la Vallée de la Roya, juste sur la frontière franco-italienne.

Sumor, petit village de l'Himalaya, au bout du monde de la Vallée de la Nubra, juste sur la frontière entre l'Inde, le Pakistan et la Chine.

Des milliers de kilomètres nous séparent, et bien des aspects nous rapprochent.

C'est dans cet esprit que nous avons accueilli en notre mairie, DORJEE Namgyal, headmaster de l'école de Sumor, et son épouse CHODON Tenzin, professeur d'Anglais.

Après les discours officiels, c'est très ému que M. DORJEE remet à M. le Maire, l'écharpe blanche de bienvenue des Tibétains. Il reçut en échange la médaille de La Brigue, et un grand bouquet fut offert à Mme CHODON.

Dans le cadre d'un voyage organisé par l'association nantaise « Juley Enfants du Ladakh », le couple d'enseignants tibétains a séjourné une petite semaine dans notre village.

Ils ont visité notre village, notre église, bien différente des temples bouddhistes. Ils ont vu nos villages perchés, Morignole, Granile. Ils ont découvert avec beaucoup d'étonnement le ski de fond et les chiens de traîneau. Pour eux, se déplacer en montagne, est seulement une nécessité, et ils ont du mal à comprendre que cela puisse être un loisir.

Un des points de rapprochement de nos cultures: la cuisine. Comme nos sughelli, leurs pâtes sont faites de la même façon, farine et eau, la cuisine des pauvres des régions de montagne.

Il est à noter que cette rencontre a fait l'objet d'un excellent compte-rendu dans le n°4 de la revue Les Echos du Mercantour.



*Ci-contre: Fête des écoles
le 25 juin*

Les 150 ans du Rattachement de Nice à la France



Ci-dessus: le Professeur CASTELA a tenu une conférence le 29 mai et présenté les 3 dvds sur « le Comté de Nice: un particularisme historique et culturel » d'une durée de 5H30



Ci-contre: le Maire a représenté La Brigue aux cérémonies organisées à Paris par les présidents de l'Assemblée Nationale Bernard ACCOYER et du Sénat Gérard LARCHER le 10 juin

Les employés de Mairie se marient



Rita et Pio



Magalie et Bruno

Les mariages :

- Rita CLAUDE et Pio FURLAN le 15 mai
- Anne-Marie DELAROCHE et Alain VERREYDT le 5 juin
- Catherine POUSSARDIN et Yvon MECHEANE le 12 juin
- Magalie MURATORE et Bruno CARLON le 26 juin
- Dominique MALIGNIER et Maurice QUADRAS le 10 juillet

Ci-contre:

en collaboration avec l'Agence Provençalpe se sont produits 4 talents internationaux pour un magnifique concert de musique baroque le 4 avril

Ci-dessous:

le 8 mai: au cours d'une cérémonie pleine d'émotion, remise du matricule d'Alberto PASTORELLI disparu en 1942 à sa soeur

Félicitations aux 3 Sapeurs Pompiers de La Brigue qui ont participé aux renforts pour la catastrophe dans le Var du 17 au 19 juin.

La chauve-souris qui vit le plus haut en altitude en Europe a été trouvée sur le territoire de La Brigue.

A été créée une « unité conservatrice in situ » : peuplement de sapin pectiné en raison de leur caractère génétique présumé autochtone.

A vendre :

L'ancien Bati Roya est mis en vente ce qui pourrait intéresser les artisans locaux et dynamiser l'activité économique de la commune.

Nous continuerons à nous battre pour restaurer nos fameuses routes stratégiques de montagne qui existent déjà et qui sont un véritable Balcon du Mercantour.

Subventions aux associations:

18 subventions versées pour un total de 28 600 €



Voilà ce que les RIKIKIBIANS ont retiré de nos vallons le 22 mai. Ils méritent un grand bravo !



*Ci-contre:
M. Lionel VAN NUFFELEN
nouvel Agent de Surveillance de la Voie Publique*



Ci-contre:

*M. Lazhar BOUKHADRA,
nouveau garde pêche qui surveille aussi la cueillette des champignons et des plantes*



Horaires d'ouverture de Notre Dame des Fontaines :

- du 2/11 au 30/04:
sur réservation
- du 1/05 au 1/11:
7j / 7 de 10h à 12h30
et de 14h à 17h30

Tarifs des entrées à Notre Dame des Fontaines :

Plein tarif: 2 €
Tarif réduit: 1,50 € (enfants, groupes)
Visite commentée (à partir de 4 personnes):
Plein tarif: 5 €
Tarif réduit : 3 €

Tarifs Via Ferrata:

Plein tarif: 5 €
Tarif réduit : 3,50 € (enfants, groupe)

Tarifs Musée du Patrimoine:

Plein tarif: 3 €
Tarif réduit: 1,50 €
Tarif groupe: 2 €

Tarifs de l'Audioguidage:

2€ par casque pour une visite commentée du village.

Tous nos remerciements à Madame CLAUDO et Monsieur GUELFY qui permettent l'ouverture au public des Chapelles de l'Annonciade et Saint Michel.

Droit de place des forains: (tarif annuel 2010)

Trois zones sont définies sur la Place de Nice:

Zone A: 50 € sans électricité
Zone B, C: 100 € (électricité possible)

Les jours de marché sont fixés les jeudis et les dimanches.

Le CD du Corou de Berra est vendu au Bureau du Tourisme au tarif de 20 €.

L'ouvrage de Paul Roque sur Notre Dame des Fontaines est vendu au Bureau du Tourisme au prix de 10 €.

Ce sont 250 personnes qui ont assisté à l'inauguration de l'Espace médico-social le samedi 26 juin en présence de représentants de l'Ordre des Médecins (Docteur VALLINO), de la faculté de Médecine (Professeur QUATREHOMME) et d'élus de la Roya, de la Tinée et du littoral.

Les Docteurs FENEAU, BERANGER, LAVIGNE et FECIORU ainsi que Mesdames GRIBAUDO et NAGY, Monsieur DANKA kinésithérapeutes, Mesdames KOPAJ et COLOMBANI pédicures et Mademoiselle ALBERTI orthophoniste qui interviennent dans le cabinet Brigasque étaient au premier rang.

Il s'agit d'une structure légère mise à la disposition des professionnels de santé qui exercent en toute indépendance au bénéfice des Brigasques évitant ainsi de longs déplacements.

L'accès est possible pour les personnes à mobilité réduite. Le coût revient à 30.000 € les travaux ayant été réalisés avec enthousiasme par les employés municipaux. Madame Agnès FRANCA a contribué avec goût à la décoration.



A l'automne ce site multi services verra s'installer les permanences de sécurité sociale et différents services d'aide à la famille, juridique et architectural. Une salle de convivialité sera à la disposition des associations et différentes animations de formation, d'exposition s'y dérouleront.

Cette maison bleue si chère aux Brigasques (« l'asile Arnaldi » qui a été une crèche durant plus d'un siècle) retrouve ainsi sa fonction sociale de bienfaisance.

*Interview de FRANCE 3 le
vendredi 25 juillet 2010*

*(lien disponible sur le site
www.labrigue.fr)*

Centre Médico Social		1ère Semaine	2ème Semaine	3ème Semaine	4ème Semaine
HORAIRES		5 Juillet => 10 Juillet	12 Juillet => 17 Juillet	19 Juillet => 24 Juillet	26 Juillet => 31 Juillet
Lundi	9h => 12h	Dr FECIORU	Dr FECIORU	Dr FECIORU	Dr FECIORU
	13h30 => 14h30	Dr LAVIGNE	Dr LAVIGNE	Dr LAVIGNE	Dr LAVIGNE
	15h => A.M.	Mmes GRIBAUDO / NAGY & Mr DANKA -Kinésithérapeutes-	Mmes GRIBAUDO / NAGY & Mr DANKA -Kinésithérapeutes-	Mmes GRIBAUDO / NAGY & Mr DANKA -Kinésithérapeutes-	Mmes GRIBAUDO / NAGY & Mr DANKA -Kinésithérapeutes-
Mardi	Matinée	Dr FENEAU -Pédiatre-	Dr DIACONO -Psychiatre-	Mmes KOPAJ-COLOMBANI / KOPAJ / RAEFF / DELOCHE -Pédiatres-Podologues	-
	17h => 19h	Dr FECIORU	Dr FECIORU	Dr FECIORU	Dr FECIORU
Mercredi	9h => 12h	Drs BEUCLER / BLANQUET / DIVINCENZO / MEZIER	Drs BEUCLER / BLANQUET / DIVINCENZO / MEZIER	Drs BEUCLER / BLANQUET / DIVINCENZO / MEZIER	Drs BEUCLER / BLANQUET / DIVINCENZO / MEZIER
	13h30 => 14h30	Dr LAVIGNE	Dr LAVIGNE	Dr LAVIGNE	Dr LAVIGNE
	17h => 19h	Dr LE GURUN	Dr LE GURUN	Dr LE GURUN	Dr LE GURUN
Jeudi	9h => 12h	Dr FECIORU	-	Dr FECIORU	-
	11h => 12h	-	Dr LAVIGNE	-	Dr LAVIGNE
	14h30 => A.M.	Mmes GRIBAUDO / NAGY & Mr DANKA -Kinésithérapeutes-	Mmes GRIBAUDO / NAGY & Mr DANKA -Kinésithérapeutes-	Mmes GRIBAUDO / NAGY & Mr DANKA -Kinésithérapeutes-	Mmes GRIBAUDO / NAGY & Mr DANKA -Kinésithérapeutes-
Vendredi	9h => 11h30	Dr FECIORU	Dr FECIORU	Dr FECIORU	Dr FECIORU
	14h => 17h	Dr BERANGER -Dermatologue-	Dr BERANGER -Dermatologue-	Dr BERANGER -Dermatologue-	Dr BERANGER -Dermatologue-

ORTHOPHONIE : Mademoiselle ALBERTI { à la demande }

Téls Praticiens v.30/06/10

AVEC R.D.V.

Dans le cadre d'une gestion optimale des consultations, les professionnels de santé exerçant au sein du Centre Médico Social de La Brigue recevront uniquement sur rendez-vous pris initialement à leurs cabinets respectifs.

MEDECINE GENERALE

DOCTEUR	BEUCLER	04.93.04.44.88
DOCTEUR	BLANQUET	04.93.04.44.88
DOCTEUR	DIVINCENZO	04.93.04.44.88
DOCTEUR	MEZIER	04.93.04.44.88
DOCTEUR	LE GURUN	04.93.04.44.41
DOCTEUR	LAVIGNE	09.52.29.28.97

ORTHOPHONIE

MADAME	ALBERTI	04.93.55.77.62
--------	---------	----------------

KINESITHERAPIE

MONSIEUR	DANKA	04.93.04.41.79
MADAME	GRIBAUDO	04.93.04.41.79
MADAME	NAGY	04.93.04.41.79

PEDICURIE - PODOLOGIE

MADAME	COLOMBANI	04.93.57.60.90
MADAME	DELOCHE	04.93.57.60.90
MADAME	KOPAJ	04.93.57.60.90
MADAME	RAEFF	04.93.57.60.90



SANS R.D.V.

MEDECINE GENERALE

DOCTEUR	FECIORU	04.93.85.21.13
---------	---------	----------------

DERMATOLOGIE

DOCTEUR	BERANGER	04.93.62.65.34
---------	----------	----------------

PEDIATRIE

DOCTEUR	FENEAU	04.93.20.49.98
---------	--------	----------------

PSYCHIATRIE

DOCTEUR	DIACONO	04.93.83.55.06
---------	---------	----------------

Mairie :

Adresse: Place Saint Martin
06430 LA BRIGUE

Tél. : 04.93.04.36.00

Fax.: 04.93.04.36.09

mairielabrigue@fr.oleane.com

www.labrigue.fr

Accueil du public :

- lundi au vendredi 8h30-12h
13h30-17h
- samedi 8h30-12h

Bureau Municipal du Tourisme :

Tél. : 04.93.79.09.34

Info-labrigue@orange.fr

Accueil du public : 7j/7

été : 9h-12h30 et 14h-17h30
hiver: 9h-12h et 14h-17h

Permanences :

- Assistance sociale : le jeudi
- Sécurité sociale :
le lundi après-midi (13h30-16h)
- Pact Arim (subvention habitat):
le 3ème jeudi du mois (10h-12h)

Urgences médicales :

Horaires:

- en semaine : nuit de 20h à 8h
- du samedi 12h au lundi 8h

Lundi / Mercredi soir :

Drs Beucler, Blanquet, Di
Vincenzo ou Mezier
(04.93.04.44.88)

Mardi soir :

Dr Le Gurun (04.93.04.44.41)

Jeudi soir :

Dr Fecioru (04.93.85.21.13)

Vendredi soir :

Médecin de garde du week-end
(voir affichage public)

Encombrants :

Dépose le lundi après-midi

Enlèvement le mardi matin

N° utiles :

- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Gendarmerie : 04.93.04.62.07
- EDF (sécurité dépannage
24h/24) : 0810.33.31.06
- Pharmacie de Tende :
04.93.04.62.16

La Brigade en images



Vœux à l'école le 4 janvier



Avec Mme GANCIA, Présidente de la Province de Cuneo le 16 janvier



Vœux à la population le 23 janvier



Avec Michel VAUZELLE le 12 février



Cérémonie de la citoyenneté le 21 février



Goûter offert par le CCAS à l'école le 1^{er} avril



Avec des maires italiens et roumains à Monastero di Lanzo le 25 avril



Sortie du CCAS à Cuneo le 15 mai



Raid EDHEC La Brigue Nice 20 – 24 mai



Mérite Agricole à Franck SIVIERI le 28 mai



Fêtes des Mères le 29 mai



Colloque International sur le Tourisme le 4 juin



ADAPEI le 5 juin



Société Française d'Archéologie le 11 juin



ALPES le 13 juin